



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du CAES du CNRS

Scrutin du 26 avril au 15 mai 2023

LISTE FO ESR

affilié à la
FNEC FP-FO

Profession de foi FO ESR

VOTER FO ESR, c'est soutenir un syndicat qui défend les personnels du CAES, les titulaires et les contractuels (ITA, chercheurs, doctorants ...) et les retraités du CNRS.

Dès le 26 avril, je vote pour la liste FO-ESR par voie électronique. Seuls les retraités (CNRS et CAES) et les personnels CAES (actifs) votent par correspondance.

Des élus FO ESR qui agissent et revendiquent en toute indépendance :

- une dotation au CAES à hauteur de 1% de la masse salariale
- des prestations accessibles à tous les usagers (actifs et retraités)
- une gestion des personnels CAES qui respecte le Code du Travail

L'action sociale est financée sur le budget de l'Etat, donc avec une partie du salaire des agents qui leur est redistribuée après versement du salaire direct sous forme de prestations sociales, selon le principe de solidarité.

Pour FO ESR, l'action sociale ce n'est ni les "bonnes œuvres" ni un complément de salaire. Elle ne peut en aucun cas servir d'alibi pour justifier le gel du point d'indice.

FO ESR revendique l'augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur de 25%, le financement des prestations sociales à hauteur des besoins pour que tous les personnels éligibles aux prestations puissent en bénéficier, l'indexation des traitements et du taux des prestations sur l'inflation.

Les élus syndicaux au CAES gèrent une partie de l'action sociale du CNRS. Les élus FO ESR ont toujours refusé l'entrée de l'employeur CNRS au sein du Conseil d'administration.

FO ESR demande au CNRS la mise à disposition de locaux à titre gratuit et des postes statutaires nécessaires. L'argent de l'action sociale doit être utilisé pour l'action sociale.

FO-ESR défend les personnels CAES et agit au Conseil d'Administration pour qu'ils bénéficient de conditions de travail conformes à leurs droits et au Code du Travail.

VOTEZ FO ESR au CA du CAES !

FO ne signe aucun accord en recul et défend vos droits, y compris par la grève

- FO a joué un rôle majeur et moteur dans les grèves et manifestations qui ont fait échec au projet de régime universel de retraite par points en 2019.
- FO ESR a été de toutes les mobilisations pour l'abandon du projet de loi de programmation de la Recherche : pour l'abrogation de cette loi de précarisation !
- FO ESR a refusé de signer le « *protocole d'accord sur les rémunérations et les carrières* », qui exclut le CNRS des repyramidages de corps des ITA.

Rejoignez le syndicalisme indépendant Force Ouvrière

Aux côtés des syndicats FO du public et du privé, FO ESR est un syndicat confédéré. FO ESR agit sur des revendications qui unissent tous les salariés. Un exemple d'actualité : la valeur du point d'indice plutôt que les primes.

Avec la fédération des fonctionnaires FO (première organisation dans la fonction publique de l'Etat), FO ESR a mobilisé sans relâche, de 1995 à 2023, contre toute régression en matière d'âge et de montant des retraites.

**La retraite à 64 ans
+2 ans fermes
pour tout le monde !**



**Pour FO
C'EST NON !**

Election au CA du CAES du CNRS - Liste FO ESR